

DOCUMENT XII  
ETABLISSEMENT D'UNE PROVISION POUR INFLATION

7

- s'il avait décidé d'adopter un budget qui tient pleinement compte de l'inflation, et que les besoins réels s'avèrent supérieurs aux estimations (c'est-à-dire requièrent plus de fonds que n'en contient la provision pour inflation), et si la provision pour fluctuations monétaires contient des fonds qui seront libérés par suite de péremption, il lui appartient de procéder à des transferts de la provision pour fluctuations monétaires (voir Document No XIII) à la provision pour inflation.

**MODE DE FONCTIONNEMENT:**

**AVANT LE DEBUT DE LA PERIODE BIENNALE.**

La préparation du budget-programme d'activités est en général un processus relativement long. La date à laquelle les institutions procèdent à l'estimation des coûts des programmes peut précéder de 18 mois celle du début de la période biennale. La provision pour inflation doit donc être établie à un niveau tel qu'il permette de couvrir non seulement l'inflation qui se produira au cours de la période biennale, mais aussi les variations de coûts enregistrées entre la date des estimations et celle du début de la période biennale. Ceci peut constituer une difficulté supplémentaire car, à cette dernière date, certaines estimations de coûts pourraient être désuètes, les taux réels d'inflation ayant été différents des taux anticipés. Or, le système actuel est très rigide, au point qu'il est pratiquement impossible de procéder après coup à des ajustements ou à des corrections, en particulier lorsque les estimations de l'inflation ont été établies au niveau de l'article budgétaire. Ainsi, à moins que les estimations ne s'avèrent tout à fait exactes, l'institution pourrait se trouver dans une situation de déficit ou de gain fortuits dont l'importance reste imprévisible.

La méthodologie proposée ici permet pratiquement de procéder à des corrections de dernière minute et d'éviter ainsi, dans une large mesure, le risque associé à des estimations désuètes.

Lors de la réunion du conseil d'administration ou de la conférence générale qui précède immédiatement le début de la période biennale (habituellement, vers la fin de l'automne), les participants devraient être en mesure d'obtenir les indices d'inflation qu'ont connus les pays dans lesquels les programmes sont réalisés, et cela pour la plus grande partie de l'année en